

Procès-verbal de la première assemblée du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-colline Parlementaire tenue le 18 février 2009, à l'École des Ursulines, dans le bâtiment du gymnase, 3, ruelle des Ursulines, à 19 h.

PRÉSENCES:

Serge Béhar Vice-président M. M^{me} Françoise Sorieul Secrétaire M. Rénald Goulet Trésorier Daniel Deraîche M. Administrateur James Monti M. Administrateur M^{me} Josée Martineau Administratrice Jacques Joli-Coeur M.

Conseiller municipal et maire suppléant

Il y a quorum.

ABSENCES:

3 postes sont vacants.

AUTRES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES:

Arrondissement de La Cité M. André Martel M^{me} Nancy Gaudreau Secrétaire de rédaction

Bureau du développement touristique et des M. Jean-Louis Duchesne

grands événements

Outre les noms énumérés ci-dessus, huit personnes assistaient à cette assemblée.

ORDRE DU JOUR

09-01-01	Ouverture de l'assemblée	19 h	
09-01-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour		
09-01-03	Fonctionnement du conseil d'administration • Présidence du conseil		
09-01-04	 Procès-verbal du 17 décembre 2008 Adoption et affaires découlant du procès-verbal 		
09-01-05	CorrespondanceLettres transmises		
	 Communications écrites reçues Loisirs Notre-Dame de la Garde et des Victoires, M. Marc Morisette, 6 janvier Arrondissement de La Cité, Loisirs Notre-Dame-de-la-Garde, M. Marcel Chiasson, 15 janvier Norplex, M Éric Yves Doyon, 35, quai Saint-André, 21 janvier Courriel de M. Marc Doucet secteur Marché du Vieux-Port, 30 janvier Le Groupe Restos Plaisirs, circulation des camions lourds, 22 janvier Quartier Petit Champlain, circulation des camions lourds, 30 janvier Exposition Gens D'UROK, Ville de Valognes Site Saint-Vincent-de-Paul, Comité populaire Saint-Jean-Baptiste 		
09-01-06	 Interventions des membres du conseil Boulevard Champlain, circulation des camions lourds 	19 h 25	
09-01-07	Grands événements dans le Vieux-Québec	19 h 35	
09-01-08	Assemblée annuelle du 18 mars 2009 Rapport annuel Déroulement de l'assemblée Date limite pour le dépôt des candidatures		
09-01-09	Période de questions et commentaires du public	20 h 20	
09-01-10	Période d'information réservée au conseiller municipal	20 h 30	
09-01-11	 Trésorerie Résolution concernant la petite caisse Paiement de la secrétaire de rédaction (résolution) 	20 h 40	
09-01-12	 Divers Plan d'action 2008-2009 Étude de marché du Vieux-Québec Programme particulier d'urbanisme pour la colline Parlementaire Courriel du 29 janvier, dérogation mineure 1210-1220, place George-V, O. 	20 h 45	
09-01-13	Levée de l'assemblée	21 h	

09-01-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Serge Béhar, vice-président, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 5.

09-01-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DE M^{ME} FRANÇOISE SORIEUL DÛMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL DERAÎCHE, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du conseil de quartier.

Adoptée à l'unanimité

09-01-03 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

• Présidence du conseil

M. André Martel fait part que la nomination d'un nouveau président pour le conseil de quartier pourrait se faire à la présente assemblée ou à une prochaine assemblée.

Résolution CA-09-01

Nomination de la présidence

SUR PROPOSITION DE M. RÉNALD GOULET DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} JOSÉE MARTINEAU, IL EST RÉSOLU de reporter la nomination à la présidence du conseil de quartier après l'assemblée générale.

Adoptée à l'unanimité

09-01-04 PROCÈS-VERBAL DU 17 DÉCEMBRE 2008

• Adoption et affaires découlant du procès-verbal

La lettre concernant le Moulin à images n'a pas été rédigée. Toutefois, le conseil a transmis verbalement ses préoccupations au directeur du Bureau du développement touristique et des grands événements.

En ce qui a trait au projet de lettre à M. Benoît Bossé, M. James Monti précise qu'il s'agit de commentaires personnels qui n'engagent pas le conseil de quartier.

Résolution CA-09-02

Adoption du procès-verbal du 17 décembre

SUR PROPOSITION DE M^{ME} JOSÉE MARTINEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} FRANÇOISE SORIEUL, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 17 décembre 2008.

Adoptée à l'unanimité

09-01-05 CORRESPONDANCE

• Lettres transmises

Aucune lettre transmise.

• Communications écrites recues

- o Loisirs Notre-Dame-de-la-Garde et des Victoires, M. Marc Morisette, 6 janvier
- o Arrondissement de La Cité, Loisirs Notre-Dame-de-la-Garde, M. Marcel Chiasson, 15 janvier
- o Norplex, M. Éric Yves Doyon, 35, quai Saint-André, 21 janvier
- o Courriel de M. Marc Doucet, secteur Marché du Vieux-Port, 30 janvier

- o Le Groupe Restos Plaisirs, circulation des camions lourds, 22 janvier
- o Quartier Petit Champlain, circulation des camions lourds, 30 janvier
- o Exposition Gens D'UROK, Ville de Valognes, France
- o Site Saint-Vincent-de-Paul, Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, demande d'appui pour la tenue d'une consultation publique.

Résolution CA-09-03

Appui au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

SUR PROPOSITION DE M^{ME} FRÂNÇOISE SORIEUL DÛMENT APPUYÉE PAR M. SERGE BÉHAR, IL EST RÉSOLU d'appuyer la demande du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste à l'effet qu'il y ait un moratoire sur la délivrance d'un permis de construction pour le site de l'ancien Patro Saint-Vincent-de-Paul jusqu'à la tenue de la consultation publique sur le programme particulier d'urbanisme de la colline Parlementaire ou jusqu'à la tenue d'une audience publique sur le patro.

Adoptée à l'unanimité

Une lettre signifiant cet appui sera transmise au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste.

- o Lettre de démission de la présidence du conseil de quartier, M^{me} Geneviève Roy
- o Lettre signée par des organismes et des citoyens demandant au maire d'inviter les citoyens à « rêver la ville » avant d'autoriser tout projet de densification.

09-01-06 INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

• Boulevard Champlain, circulation des camions lourds

M. Rénald Goulet fait état d'un projet de lettre à transmettre au maire de Québec, M. Régis Labeaume, et à M^{me} Julie Boulet, ministre des Transports du Québec, concernant la circulation de transit des camions lourds dans l'axe quai Saint-Saint-André, rue Dalhousie et boulevard Champlain. Les membres sont d'accord avec l'envoi de la lettre.

• Comité de pilotage – gestion intégrée des déplacements dans le Vieux-Québec

M^{me} Françoise Sorieul indique qu'il y aura une rencontre de ce comité dans les prochaines semaines.

• Comité sur l'hébergement illégal

M^{me} Françoise Sorieul indique qu'il y aura une rencontre de ce comité dans les prochaines semaines.

• Potager des visionnaires

M^{me} Françoise Sorieul fait état d'une discussion concernant la reprise du Potager des visionnaires en 2009. Elle soumet qu'il serait pertinent d'inviter les résidents du Vieux-Québec à participer à ce projet.

Résolution CA-09-04

SUR PROPOSITION DE M^{ME} FRANÇOISE SORIEUL DÛMENT APPUYÉE PAR M. RÉNALD GOULET, IL EST RÉSOLU de transmettre une lettre à M^{me} Claire Simard afin que l'expérience du Potager des visionnaires se prolonge à l'été 2009 et d'inviter les résidants du Vieux-Québec à participer à la réalisation du projet.

Adoptée à l'unanimité

09-01-07 GRANDS ÉVÉNEMENTS DANS LE VIEUX-QUÉBEC

• Reprise du Moulin à images en 2009

Afin de minimiser les impacts négatifs pour les résidants habitant près du site du Moulin à images, il est convenu d'apporter des pistes de solution avant que l'événement ait lieu.

• Animation à la Place de l'Hôtel de Ville

Un bref topo, concernant les problèmes liés à l'utilisation de la Place de l'Hôtel de Ville par les amuseurs publics, est fait par des membres du CA et des citoyens : spectacles avec amplification qui dépassent les limites permises, propreté du site après les prestations, capacité d'accueil du site largement dépassée, incompatibilité des spectacles avec l'environnement immédiat (hôtel de ville, basilique, musée). De plus, les participants soulignent que la place peut accueillir des spectacles, mais le créneau des spectacles doit être ciblé en fonction du milieu environnant. M. Jacques Joli-Cœur propose que le conseil et les citoyens concernés précisent leurs demandes concernant l'utilisation du site. M. Jean-Louis Duchesne, Bureau du développement touristique et des grands événements, apporte des précisions sur la réglementation des amuseurs publics, l'utilisation du site de la Place de l'Hôtel de Ville et sur ce qu'il faut faire lorsque l'on constate des irrégularités dans l'utilisation du lieu. Par ailleurs, il se dit favorable à recevoir les suggestions du conseil sur la gestion de la place. Toutefois, il demande que ces suggestions soient transmises avant la fin mars.

À la suite de ces interventions, M. Daniel Deraîche propose la création d'un comité de travail.

Résolution CA-09-05

Formation d'un comité

SUR PROPOSITION DE M. SERGE BÉHAR DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} FRANÇOISE SORIEUL, IL EST RÉSOLU de constituer un comité de travail sur la Place de l'Hôtel de Ville et de nommer M. Daniel Deraîche responsable de ce comité.

Adoptée à l'unanimité

Les personnes intéressées par ce comité communiqueront avec M. Daniel Deraîche. Une fois les recommandations établies, M. Jean-Louis Duchesne invite le comité à communiquer avec M^{me} Catherine Chenier

09-01-08 ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 18 MARS 2009

• Rapport annuel

Dépôt d'un projet de rapport annuel par M. André Martel. Il spécifie que le rapport n'est pas terminé et que le délai pour la rédaction des textes est d'une semaine avant l'assemblée générale, qui se déroulera le 18 mars 2009.

• Déroulement de l'assemblée

Outre la présentation du rapport annuel, les membres conviennent qu'il y ait une présentation du projet d'agrandissement de la Maison Dauphine, dans la Maison Loyola, et du projet de la maison de la littérature. M. Jacques Joli-Cœur communiquera avec les représentants de ces organismes. On souhaite que l'assemblée se tienne à la salle de réception, à l'hôtel de ville.

• Date limite pour le dépôt des candidatures (élection)

M. André Martel indique que la date limite pour le dépôt des bulletins de mise en candidature est le 2 mars 2009, à 16 h 30.

09-01-09 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Les hauteurs des bâtiments, zone de la rue de la Terrasse-Dufferin

MM. André Couture et Jean Beauchesne, représentants d'un groupe de citoyens de la rue de la Porte et de l'avenue Sainte-Geneviève, déplorent que, faute de quorum, le conseil de quartier n'ait pu se prononcer sur la question des hauteurs dans le Vieux-Québec, notamment pour le secteur de la rue de la Terrasse-Dufferin. Même si la consultation publique sur l'harmonisation réglementaire est terminée, ils souhaitent que le conseil de quartier demande à l'Arrondissement de La Cité de considérer leur proposition d'autoriser une hauteur maximale de 12 mètres dans la zone. Cette proposition n'a pas été formulée

verbalement à la consultation sur l'harmonisation, mais faisait partie du document produit par leurs consultants. Cette proposition constitue un compromis acceptable entre la proposition de la Ville de fixer la hauteur à 16 mètres et leur recommandation, présentée verbalement le 21 janvier, de fixer la hauteur à 8 mètres.

Moulin à images

M. Jean-Pierre Gagnon, résidant de la rue des Remparts, est inquiet du retour du Moulin à images à l'été 2009, notamment en ce qui concerne le bruit. Il souhaite savoir qui prend les décisions dans ce dossier. M^{me} Clarisse Dehont dépose une pétition, qui est en ligne sur Internet, aux membres du conseil. La pétition demande, notamment, que les citoyens du quartier soient informés avant que l'événement ait lieu. En ce qui a trait à la question de M. Gagnon, il est précisé que le comité exécutif de la Ville aura à se prononcer sur ce sujet.

Stationnement de l'hôtel de ville

M. Jean Barré demande si des mesures seront prises pour compenser la perte de stationnements durant les travaux au stationnement de l'hôtel de ville. M. Jacques Joli-Cœur précise que les travaux se feront en 2010. Pour le moment, on ne sait pas combien de places demeureront disponibles.

Manège militaire

M. Pierre Landry demande si les membres du conseil se sont prononcés sur l'avenir du manège militaire. M. Serge Béhar indique que le conseil ne s'est pas prononcé sur le sujet.

Église Saint-Cœur-de-Marie

M. Pierre Landry demande ce qu'il advient du dossier de l'église Saint-Cœur-de-Marie. M. Jacques Joli-Cœur indique que la demande de modification de zonage est connue.

09-01-10 PÉRIODE D'INFORMATION RÉSERVÉE AU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Jacques Joli-Cœur informe les membres du conseil que le projet d'agrandissement de la Maison Dauphine dans la Maison Loyola se fera à l'automne 2009 et que l'Institut canadien prévoit réaliser le projet de la Maison de la littérature en 2010.

09-01-11 TRESORERIE

• Résolution concernant la petite caisse

Résolution CA-09-06

La petite caisse

SUR PROPOSITION DE M. SERGE BÉHAR DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} JOSÉE MARTINEAU, IL EST RÉSOLU d'entériner l'ouverture de la petite caisse, le 26 septembre 2008 pour un montant de 50 \$.

Adopté à l'unanimité.

Résolution CA-09-07

Chèques au nom du conseil

SUR PROPOSITION DE M. SERGE BÉHAR DÛMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL DERAÎCHE, IL EST RÉSOLU que soit autorisée une dépense pour la production de chèques au nom du conseil de quartier.

Adopté à l'unanimité.

• Paiement de la secrétaire de rédaction

Résolution CA-09-08 Paiement de la secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE M. RÉNALD GOULET DÛMENT APPUYÉE PAR M. SERGE BÉHAR, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier autorise le paiement de 75 \$ à M^{me} Nancy Gaudreau pour le secrétariat de rédaction du procès-verbal du 18 février 2009 du Conseil de quartier Vieux-Québec — Cap-Blanc — colline Parlementaire.

Adoptée à l'unanimité

09-01-12 **DIVERS**

• Plan d'action 2008-2009

Le plan d'action sera terminé après l'assemblée générale de mars.

• Étude de marché du Vieux-Québec

M. André Martel informe les membres du conseil que l'étude de marché du Vieux-Québec est disponible en ligne, sur Internet, et qu'une rencontre publique se tiendra avec M. Jacques Joli-Cœur sur ce sujet, en mars.

• Étude sur la vie de quartier

M^{me} Françoise Sorieul informe que M^{me} Andrée Fortin, professeure à l'Université Laval, travaille présentement sur un projet d'étude sur la vie de quartier dans le Vieux-Québec, à la demande du Comité des citoyens du Vieux-Québec.

• Programme particulier d'urbanisme pour la colline Parlementaire

M. André Martel donne de l'information sur la prochaine consultation sur le programme particulier d'urbanisme pour la colline Parlementaire.

- Courriel du 29 janvier, dérogation mineure 1210-1220, place George-V Ouest Le conseil prend acte du courriel.
- Hauteurs maximales des bâtiments dans le secteur de la rue Terrasse-Dufferin

Résolution CA-09-09

Résolution concernant la hauteur maximale des bâtiments dans la zone 11060, secteur de la rue de la Porte et de l'avenue Sainte-Geneviève

Considérant les informations, présentées par les porte-parole d'un groupe de résidants de la rue de la Porte et de l'avenue Sainte-Geneviève, MM. André Couture et Jean Beauchesne, à l'effet de considérer leur proposition de fixer la hauteur maximale à 12 mètres pour la partie basse du secteur, calculée à partir du niveau « 0 » de la rue de la Terrasse-Dufferin;

Considérant que toute nouvelle construction dans ce secteur doit être respectueuse de son milieu d'insertion;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE QUARTIER RECOMMANDE À L'ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ de bien vouloir considérer, dans le cadre de l'adoption du projet de règlement R.A1V.Q 146, l'alternative proposée par le groupe de résidants de la rue de la Porte et Sainte-Geneviève de fixer la hauteur maximale à 12 mètres pour la partie basse du secteur, calculée à partir du niveau « 0 » de la rue Terrasse-Dufferin pour tout nouveau projet de construction d'un ou plusieurs bâtiments, reliés ou non, ayant façade sur rue ou ruelle Terrasse-Dufferin.

	Adoptée à l'unanimité		
01-13	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE		
	Levée de l'assemblée à 21 h 20.		
	Serge Béhar, vice-président	Françoise Sorieul, secre	étaire

09-